

COMMUNE DE MARSAIS

En exercice : 15

Présents : 15

Pouvoirs : 0

Votants : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

**Présents :** Steve GABET, Jocelyne MARLIERE, Steve MORIN, Géraldine CHARRON, Didier CLERC, Daisy HERBRETEAU, Jean Frédéric MARLIERE, Audrey GROUSSET, David BEAURIN, Ginette GARNIER, Yoann DOURTHE, Mariane GACHELIN, Manu SUIRE, Eric BABUT & Nathalie MACMILLAN

**Absents excusés :**

**Pouvoirs :**

**Secrétaire de séance et président de séance**

Steve MORIN

Steve GABET

Séance du 3 avril 2026

Convocation du 27 mars 2026

Délibération réf : DCM 2026-13

Objet : **Élection des délégués au Syndicat Départemental de la voirie (SDM17)**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.5721-1,

**Vu** l'arrêté préfectoral du 6 septembre 2021 portant modification des statuts du Syndicat Départemental de la Voirie des collectivités du Département de la Charente-Maritime,

**Considérant** que les conseils municipaux nouvellement installés des communes de moins de 15 000 habitants membres du Syndicat Départemental de la Voirie des collectivités du Département de la Charente-Maritime, désignent les représentants qui siégeront au collège électoral cantonal pour élire les délégués au comité syndical du Syndicat Départemental de la Voirie des collectivités du Département de la Charente-Maritime.

**Considérant** que de par sa population inférieure à 2 500 habitants, la commune de Marsais doit désigner 1 électeur

Monsieur le Maire fait appel à candidature et propose de désigner :

- M Didier CLERC (titulaire)
- Mmes Ginette GARNIER & Mariane GACHELIN (suppléantes)

Après avoir entendu l'exposé et après en avoir délibéré,

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

15 voix pour, 0 voix contre, 0 absentions / à l'unanimité des membres présents

**DÉCIDE**

**AR Prefecture**

017-211702212-20260403-DCM2026\_13-DE  
de désigner : M Didier CLERC (titulaire)  
Reçu le 13/04/2026  
Publié le 13/04/2026

- Mmes Ginette GARNIER & Mariane GACHELIN (suppléantes)

en qualité de représentant(s) au collège cantonal qui éliront les délégués au comité syndical du Syndicat Départemental de la Voirie des collectivités du Département de la Charente-Maritime.

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus,  
Au registre sont les signatures,

A Marsais, le 3 avril 2026

Le secrétaire de séance,  
MORIN Steve



Le Maire,  
GABET Steve

